


PROFIL DE LA PÊCHE PAR PAYS: LA RÉPUBLIQUE DU MAURICE

FISHERY COUNTRY PROFILE	Food and Agriculture Organization of the United Nations	FID/CP/MUS REV.5  Aôut 2000
PROFIL DE LA PÊCHE PAR PAYS	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	
RESUMEN INFORMATIVO SOBRE LA PESCA POR PAISES	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación	

DONNÉES D'ÉCONOMIE GÉNÉRALES

Superficie:	1 996 km ²
Plateau continental jusqu'à 100 m de profondeur (Maurice, Rodrigues & Agalega):	3 046 km ²
Longueur de la côte (Maurice, Rodrigues et Agalega):	276 km
Population (1997):	1 133 000
PNB (1997):	\$EU 4 105 millions
PNB par habitant (1997):	\$EU 2 683
PNB agricole (1997):	\$EU 315,9 millions

DONNÉES SUR LE SECTEUR DE LA PÊCHE

Bilan des produits (1997):

	Production	Importations	Exportations	Apports totaux	Disponibilités par habitant
	Milliers de tonnes (poids vif)				kg/an

Poisson destiné à la consommation humaine directe	13,85	36,59	24,43	23,97	21,2
Poisson destiné à l'alimentation animale et à d'autres fins	3,5	2,3	2,6	2,8	

Effectifs employés (1997):	
Secteur primaire (pêcheurs):	9 500
Secteur secondaire (transformation):	1 400
Valeur brute des produits de la pêche (prix payé aux producteurs en 1997):	\$EU 34 millions
Commerce (1997):	
Valeur des importations:	\$EU 41,3 millions
Valeur des exportations:	\$EU 44 millions

Note: calcul sur la base d'un taux d'échange de 1 \$EU = 21 Roupies Mauriciennes (1997)

STRUCTURE AND CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR HALIEUTIQUE

Pêches marines

Maurice possède une ZEE de 1,9 million de kilomètres carrés s'étendant sur 200 milles nautiques de la côte des îles de Maurice, Rodrigues et celles éloignées de St Brandon (Cargados, Carajos Shoals), Agalega, Tromelin et Chagos. De plus, la pêche traditionnelle est pratiquée à Saya de Malha et Nazareth Banks et dans l'archipel des Chagos.

L'exploitation des ressources comprend la pêche à partir des îles, la pêche hauturière des démersaux à partir de la dorsale des Mascareignes et de l'archipel des Chagos, et la pêche thonière dans la partie occidentale de l'Océan Indien.

Les pêcheurs exploitent les lagons peu profonds limités par la barrière de corail et le plateau continental au-delà, en utilisant de grands filets, des nasses, des lignes et des harpons. Le nombre de pêcheurs professionnels diminue avec les nouveaux emplois dans le tourisme et l'industrie manufacturière.

Il existait en 1997, 1 014 bateaux de pêche à Maurice et 900 à Rodrigues. Les bateaux de nouvelle génération sont en fibre de verre renforcée (FRP), alors que les anciens modèles

sont en bois. Dans la pêche artisanale, il existe à Maurice 85 bateaux à rames et à voile, 908 bateaux à moteur extérieur et 21 à moteur fixe. Les débarquements ont atteint 2 196 tonnes à Maurice, 1 500 tonnes à Rodrigues et 30 tonnes à Agalega. Pratiquement toutes les captures sont entières et vendues en frais sur les marchés locaux.

La pêche sportive a contribué au niveau de 650 tonnes en 1997. La pêche sportive est un élément important des activités touristiques. Les poissons d'aquarium, à côté de leur attrait pour les plongeurs, sont aussi exploités à petite échelle pour le marché d'exportation.

La pêche hauturière exploite les ressources des zones peu profondes au large des Mascareignes. Des navires congélateurs de 25-55 m de longueur totale, qui embarquent 10 à 20 doris à moteur de 6-7 m de long. Chaque doris est manœuvré par trois pêcheurs qui utilisent des lignes à main. Ils exploitent les bancs situés au nord de Maurice comme ceux de Cargados, Carajos Shoals, Nazareth, Saya de Malha et de Chagos. Les plus gros navires transportent 60 à 70 pêcheurs et les bateaux sortent en moyenne deux mois. Ils visent les démersaux dont environ 90 pour cent de *Lethrinus* sp.

Il existait 17 bateaux mères en 1993, qui ont débarqué 5 577 tonnes. Comme l'effort de pêche était trop grand, un aménagement a été mis en place en 1994, fixant des quotas individuels transférables (ITQ) grâce au système de licence. Quelques navires ont abandonné la pêche et, en 1997, 14 bateaux mères ont capturé 4 410 tonnes de poisson. La capture par unité d'effort (CPUE) était de 65,9 kg en 1997. Environ 700 pêcheurs pratiquaient la pêche avec des lignes en 1997. Le prix des poissons congelés est libre. Alors que la majorité des captures sont vendues nettoyées et vidées sous forme congelée, environ 25 pour cent sont ensuite transformés - écaillés, vendus en darnes ou en filets, emballés sous vide.

La pêche thonière a commencé en 1979 avec la création d'une société conjointe entre Maurice et le Japon; elle exploite des senneurs de 50 m de long. Seuls deux senneurs opéraient en 1997: ils ont débarqué 4 435 tonnes de thon pour la conserve produite à Maurice et exportée en Europe.

Maurice est un important centre de transbordement pour le thon. Des ligneurs étrangers opérant dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien, transbordent à Port Louis, d'où des navires congélateurs transportent les prises vers les marchés asiatiques: 12 295 tonnes de thons et d'espèces voisines ont ainsi été transbordées à Port Louis en 1997. Environ 81 pour cent du thon était du germon (*Thunnus alalunga*).

Aquaculture

L'aquaculture commerciale consiste en production de crevette géante d'eau douce (*Macrobrachium rosenbergii*) et de tilapia rouge (*Oreochromis niloticus*). Presque toute la production est menée en eau douce, mais quelques élevages sont en cages ou enclos en mer. En 1997, environ 65 tonnes de tilapia ont été récoltées et 44 tonnes de crevettes. La même année, environ 4 tonnes de poisson de mer, 2 tonnes de crabes et environ 70 000 huîtres ont été produites dans les étangs et les autres structures (enclos appelés "barachois").

Utilisation des captures

Toute la production artisanale et 90 pour cent des captures à la ligne sur les bancs rocheux sont consommés localement. Le poisson de la pêche artisanale est consommé en frais sans glace car les débarquements sur 61 sites et leur vente sont opérés rapidement. Environ

100 tonnes de poisson sous glace sont débarquées par la pêche semi-industrielle. Elles sont vendues en glacières avec de la glace en paillette. Les captures sur les bancs sont gardées à bord en chambres froides (-18 °C) avant la vente sur les marchés de détail des villes et villages possédant des congélateurs. Du poisson salé est produit à St Brandon et transporté à Maurice. Le calamar séché au soleil et le poisson salé produit autrefois à Rodrigues, atteignent maintenant un niveau confidentiel.

Situation du secteur halieutique

La surexploitation du lagon et des zones proches a conduit le Gouvernement à rechercher des alternatives, d'abord en développement la pêche artisanale au-delà de la barrière de corail, en utilisant des dispositifs de concentration des poissons (FAD). La production totale qui était de l'ordre de 21 000 tonnes en 1993, est tombée à 14 000 tonnes en 1997, en particulier à cause du départ de bateaux senneurs. Des importations importantes de poisson en conserve ou congelé, demeurent cependant nécessaires pour satisfaire la demande locale. En plus, se développent les importations de crevettes congelées ou sous glace, de bâtonnets de poisson, boulettes et pâtés, qui sont devenus populaires auprès des consommateurs Mauriciens.

Rôle de la pêche dans l'économie

La pêche à Maurice est très importante au point de vue nutritionnel, économique et social. Bien que la production locale soit insuffisante pour satisfaire la demande, elle fournit des emplois et revenus aux habitants des régions côtières, et a produit environ 44 millions de dollar EU de revenus d'exportation en 1997 (à comparer avec moins de 5 millions de dollar EU en 1978-80). La valeur des importations en 1997 a atteint 41,3 millions de dollar EU, dégagant ainsi un excédent de 2,7 millions de dollar EU.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Les perspectives de développement des pêcheries côtières sont très limitées, les ressources des lagons subissant déjà une forte pression. L'avenir de la pêche sur les bancs apparaît plus radieux depuis la mise en application en 1994 du système de quotas et de licences. Cette pêcherie est fermée aux nouveaux arrivants et elle est actuellement exploitée à son niveau maximum. Les prix du poisson et de ses dérivés ont été libérés pour quelques années et les prix du marché reflètent la demande réelle dans une économie de marché.

Il existe une possibilité d'augmenter la production thonière. Cependant, les coûts élevés de production constituent un frein à ce développement. En plus des DCP, il est possible de développer la pêche chalutière des petits pélagiques, ainsi que la pêche de langouste sur les bancs de Saya de Malha. Cependant, le manque d'expérience et l'interférence possible avec la pêche à la ligne de démersaux, ainsi que les distances à parcourir, semblent créer de sérieuses contraintes. Il existe un potentiel d'exploitation de la crevette profonde *Heterocarpus laevigatus*, dans des zones de 600 - 800 m, sur le plateau de Maurice et de Rodrigues. La capture soutenable est proche de 200 tonnes par an. Cette pêche manque aussi de capitaux pour se développer. Il existe un potentiel pour l'espadon (*Xiphias gladius*), et une petite flottille semble pouvoir se développer dans les années qui viennent.

Demande

Le poisson est l'aliment le plus apprécié localement par tous les groupes sociaux, et il constitue la consommation la plus importante de protéines animales (40 pour cent). En considérant l'importance culturelle du poisson dans la communauté îlienne, et le fait que

quelques groupes religieux ne consomment pas toutes les variétés de viande, ou ne consomment pas de viande du tout, le rôle du poisson peut être mieux compris. La consommation par habitant a atteint en moyenne 21 kg par an ces trois dernières années.

AIDE INTERNATIONALE

FAO/PNUD ont mis en place avec succès les DCP dans les années 80. Ces dispositifs sont installés à 5 - 10 milles de la barrière de corail, et les pêcheurs ont été formés à leur exploitation. Les DCP sont actuellement entretenus par le Gouvernement de façon à encourager les pêcheurs à travailler dans ces zones éloignées de la barrière de corail.

Le Japon aide actuellement Maurice dans un projet de cinq ans, afin de gérer l'écosystème des lagons et y exploiter la ressource d'une manière soutenable. Le Japon aide aussi le développement de l'aquaculture marine. L'Inde apporte son aide dans un projet d'écotoxicité en étudiant la toxicité potentielle de ciguatera sur des poissons.

ADMINISTRATION ET INSTITUTIONS

Le principal responsable des pêches à Maurice est le Ministère des pêches et des coopératives. Son Département de recherche et développement est responsable de la recherche, des statistiques et assume la responsabilité de l'aménagement et de la politique, le développement des pêcheries côtières et hauturières, ainsi que de l'aquaculture. Depuis 1982, ce département est basé au Centre de Recherche Halieutique d'Albion. Le Service de Protection des Pêches, avec 255 personnes, est responsable de l'application des lois et de la réglementation. Toutes les pêcheries dépendent de la Loi sur les Pêches et les Ressources Marines qui date de 1998.

LIENS INTERNET

Centre de Recherche Halieutique d'Albion:

fish@intnet.mu